



KINNEAR'S MILLS

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal
tenue à la salle municipale,
120, rue des Églises, Kinnear's Mills,
le lundi 9 décembre 2019, à 20 h 10**

La séance est présidée par le maire, Monsieur Paul Vachon

Présents : Madame Michelle Pageau et Messieurs Roger Gosselin, Richard Dubois, James Allan et Carl Dubois.

Absent : Monsieur Michel Breton

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Claudette Perreault, agit à titre de secrétaire de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

2019-207

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 4 novembre 2019;
3. Adoption des minutes de la séance extraordinaire du 25 novembre 2019;
4. Adoption des comptes du mois;
5. Correspondance;
6. Compte-rendu des dossiers actifs de la MRC des Appalaches;

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7. Calendrier 2020;
8. Déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil;
9. Déclaration des élus en vertu du règlement 486 sur le code d'éthique et de déontologie révisé;
10. Résolution afin d'autoriser la secrétaire-trésorière à payer les factures d'ici la fin de l'année 2019;
11. Fermeture du bureau municipal pendant les Fêtes;
12. Assurance collective – délégation de la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds pour demande de soumission;

SÉCURITÉ PUBLIQUE

13. Adoption du plan de sécurité civile de la municipalité de Kinnear's Mills;

TRANSPORT ROUTIER

14. Transport adapté de la région de Thetford inc.;

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

15. Entente intermunicipale pour l'application des règlements d'urbanismes et ceux relatifs à l'environnement entre la MRC des Appalaches, la Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton et la Municipalité de Kinnear's Mills;

LOISIRS ET CULTURE

16. Programme emploi d'été Canada 2020;
17. Fonds de développement des territoires-volet soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie « Bac à jouets libre-service »;
18. Fonds de développement des territoires-volet soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie « local des loisirs »;
19. Permis d'alcool pour le comité des loisirs;

PÉRIODE DE QUESTIONS

DIVERS

LEVÉE DE LA SÉANCE

20. Levée de la séance.

2019-208 ADOPTION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 NOVEMBRE 2019

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dites minutes soient acceptées et signées.

2019-209 ADOPTION DES MINUTES DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2019

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dites minutes soient acceptées et signées.

2019-210 COMPTES DU MOIS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	15 194,78
C0007699	Postes Canada	620,86
C0007700	Fabrique SEPC – St-Jacques-de-Leeds	100,00
C0007701	Conseil des aînés de la MRC des Appalaches	40,00
C0007703	Dominic Desbiens (Cr. Taxes)	2 500,00
C0007704	David Labonté (Cr. Taxes)	2 203,60
C0007705	Hydro-Québec (église)	96,89
C0007706	9014-7992 Québec inc.	38 315,22
C0007707	Centre d'archives de la région de Thetford	51,45
C0007708	Fonds d'information sur le territoire	12,00

C0007709	Paquet et Fils (essence camion)	279,81
C0007710	Serge Morin (plan sécurité civile)	5 240,00
C0007711	Bell Mobilité Inc.	48,25
C0007712	Jardinerie Fortier (Village de Noël FDT)	347,84
C0007713	Les Glissières de sécurité J.T.D. inc.	33 840,64
C0007714	Stacey Pomerleau	33,60
C0007715	Paule Gagné (route des vergers 2019)	1 622,37
C0007716	Lise Gourdes (route des vergers 2019)	1 092,36
C0007717	Kathy Létourneau (route des vergers 2019)	1 092,36
C0007718	Énergie Sonic inc. (huile chauffage)	1 066,95
C0007719	Petite caisse	278,15
C0007720	Régie Intermunicipale de la région Thetford	1 300,67
C0007721	Boutique du serrurier enr.	63,13
C0007722	Isothermic portes & fenêtres	5 137,72
C0007723	Wolters Kluwer Québec Ltée	731,85
C0007724	Richard Bisson	442,65
C0007725	Moto JMF Inc.	346,01
C0007726	Service d'Extincteurs SET	566,27
C0007727	Robert Sanfaçon FDT Noël	210,89
C0007730	Agence du revenu du Canada DAS	1 533,34
C0007731	Ministère du revenu DAS	4 081,76
C0007732	Caisse Desjardins région de Thetford	440,10
C0007733	Industrielle Alliance	320,00
P1900120	Services Sanitaires Denis Fortier	2 148,68
P1900121	Le Centre de l'Aspirateur TM enr.	142,30
P1900122	9039-4255 Québec inc. Beaucesansfil	68,93
P1900123	Rona Inc.	238,56
P1900124	C. Jacques électriques inc.	3 910,03
P1900125	Vivaco groupe coopératif	921,26
P1900126	Canac (FDT Noël)	284,58
L1900019	Hydro Québec	1 130,10
L1900020	Bell Canada	421,89
	TOTAL	128 517,85

CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.
Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillers.

COMPTE-RENDU DES DOSSIERS ACTIFS DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DES APPALACHES

Monsieur Carl Dubois donne un compte-rendu des dossiers actifs du conseil des maires de la MRC des Appalaches.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Michelle Pageau et résolu :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2020, qui débiteront à 20 h :

Mardi 7 janvier	Lundi 3 février
Lundi 2 mars	Lundi 6 avril
Lundi 4 mai	Lundi 1 ^{er} juin
Lundi 6 juillet	Lundi 10 août
Mardi 1 ^{er} septembre	Lundi 5 octobre
Lundi 2 novembre	Lundi 7 décembre *

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

* séance régulière et séances extraordinaires concernant les prévisions budgétaires et le règlement d'imposition des taxes.

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Conformément à l'article 357 de la *Loi sur les Élections et les Référendums*, les élus(e) suivants, M. Paul Vachon, maire, Mme Michelle Pageau, M. Roger Gosselin, M. Richard Dubois, M. James Allan et M. Carl Dubois ont déposé au bureau de la directrice générale et secrétaire-trésorière, leur déclaration des intérêts pécuniaires dûment complétée.

DÉCLARATION DES ÉLUS EN VERTU DU RÈGLEMENT 486 SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE RÉVISÉ

La directrice générale mentionne qu'il n'y a aucune inscription au registre tenu en vertu de la Loi sur l'Éthique et la Déontologie pour l'année 2019.

Aucun élu municipal n'a déclaré avoir reçu un don, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage qui n'est pas de nature purement privée ou qui n'est pas interdit par le point 5.3.5 de l'article 5.3 de la Loi sur l'éthique.

2019-212

RÉSOLUTION AFIN D'AUTORISER LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE À PAYER LES FACTURES D'ICI LA FIN DE L'ANNÉE 2019

Il est proposé par M. Richard Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil autorise la secrétaire-trésorière à payer tous les comptes, jugés à propos, qui arriveront d'ici le 31 décembre 2019 et ce registre des chèques sera déposé à la séance de janvier 2020.

2019-213

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL PENDANT LES FÊTES

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de fermer le bureau municipal pendant la période des fêtes, soit du 23 décembre 2019 au 2 janvier 2020 inclusivement.

2019-214

ASSURANCE COLLECTIVE - DÉLÉGATION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES-DE-LEEDS POUR DEMANDE DE SOUMISSIONS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Kinnear's Mills désire offrir à son personnel un programme d'avantage sociaux via une assurance collective en association avec un regroupement d'autres municipalités locales de la région des Appalaches;

CONSIDÉRANT QU'un appel de soumission doit être lancé en vue d'une mise en vigueur d'un contrat annuel prévu pour débiter le 1^{er} février 2020;

CONSIDÉRANT QU'un cahier des charges a été élaboré par le cabinet ASQ Consultants en avantages sociaux, avec la collaboration étroite des représentants des municipalités régionales de la MRC des Appalaches;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds a proposé d'agir au nom de toutes les municipalités participantes pour le processus de la demande de soumission et de réception des soumissions;

CONSIDÉRANT les dispositions prévues aux articles 14.3 et 14.4 du *Code municipal du Québec* permettant respectivement aux municipalités de conclure une entente pour notamment contracter des assurances et, de déléguer tout pouvoir nécessaire à l'exécution de l'entente;

Il est **EN CONSÉQUENCE** proposé par M. Roger Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Kinnear's Mills délègue à la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds son pouvoir de demander des soumissions pour l'obtention d'un contrat d'assurance collective et accepte implicitement d'être liée envers le soumissionnaire, d'acceptée par le délégataire, ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions qui auront été déposées.

Il est de plus résolu que la Municipalité se réserve le droit de refuser son adhésion au groupe, peu importe le résultat des soumissions.

ADOPTÉE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

2019-215

ADOPTION DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE DE LA MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS

ATTENDU QUE les municipalités locales ont, en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (RLRQ, c. S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU QUE la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à l'origine de sinistres;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Kinnear's Mills reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

ATTENDU QUE le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

ATTENDU QUE cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal;

ATTENDU QUE les mesures mises en place par la municipalité et consignées dans le plan de sécurité civile sont conformes aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*;

Pour ces motifs, il est proposé par Mme Michelle Pageau, appuyé par M. Carl Dubois et unanimement résolu :

QUE le plan de sécurité civile de la municipalité préparé par Mme Claudette Perreault, directrice générale / secrétaire-trésorière et coordonnatrice municipale de la sécurité civile soit adopté;

QUE Mme Claudette Perreault soit nommée responsable de la mise à jour et de la révision du plan de sécurité civile.

Cette résolution abroge tout plan de sécurité civile adopté antérieurement par la municipalité ainsi que toute nomination antérieure concernant la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan.

Adoptée à l'unanimité en ce 9^e jour du mois de décembre 2019.

TRANSPORT ROUTIER

2019-216

TRANSPORT ADAPTÉ DE LA RÉGION DE THETFORD INC.

Il a été résolu que la corporation municipale de Kinnear's Mills participe au Transport adapté de la région de Thetford inc. et accepte de contribuer au service de transport adapté pour l'année 2020 au montant de 2,51 \$ par habitant, soit pour un nombre de 343 habitants pour une contribution totale de 860,93 \$.

Que les prévisions budgétaires 2020 soient adoptées telles que présentées par l'organisme délégué.

Que la ville de Thetford Mines agisse comme organisme mandataire tel que désigné par l'assemblée générale des municipalités.

Proposé par M. Roger Gosselin et appuyé par M. Carl Dubois

ADOPTÉ

AMÉNAGEMENT, URBANISME & ZONAGE

2019-217

ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISMES ET CEUX RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT ENTRE LA MRC DES APPALACHES, LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE-DE-BROUGHTON ET LA MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS

ATTENDU QUE les municipalités de Kinnear's Mills et de Saint-Pierre-de-Broughton ont appuyé la présentation par la MRC des Appalaches d'un projet de « *Service d'inspection municipale en bâtiment et en environnement pour l'application du règlement d'urbanisme et ceux relatifs à l'environnement* »;

ATTENDU QUE le projet s'inscrit dans le programme d'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

ATTENDU QUE la MRC des Appalaches a proposé un projet d'Entente intermunicipale pour l'application des règlements d'urbanisme et ceux relatifs à l'environnement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Richard Dubois et résolu unanimement d'autoriser M. Paul Vachon, maire, et Mme Claudette Perreault, directrice générale, à signer l'« *Entente intermunicipale pour l'application des règlements d'urbanismes et ceux relatifs à l'environnement* » entre la MRC des Appalaches, la Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton et la Municipalité de Kinnear's Mills.

ADOPTÉ

LOISIRS ET CULTURE

2019-218 PROGRAMME EMPLOI D'ÉTÉ CANADA 2020

Il est proposé par M. James Allan, appuyé par M. Carl Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale/secrétaire-trésorière, Mme Claudette Perreault, dépose une demande d'aide financière dans le cadre du programme Emplois d'été Canada 2020, pour 4 emplois comme moniteurs(trices) pour les camps de jour. Deux pour le Summer Day Camp et deux pour le camp municipal régulier.

QUE M. Paul Vachon, maire et/ou Mme Claudette Perreault, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient autorisés, et ils le sont par les présentes, à présenter et signer tous les documents se référant à cette demande.

2019-219 FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES-VOLET SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LES MILIEUX DE VIE « BAC À JOUETS LIBRE-SERVICE »

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Kinnear's Mills désire rendre accessible en tout temps des jouets dans le parc municipal;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise à créer un sentiment d'appartenance pour les citoyens envers leur parc et qu'il nous apparaît comme étant un projet à caractère structurant tel que défini dans le *Fonds de développement des territoires-volet projets structurants pour améliorer les milieux de vie*;

Il est proposé par M. Richard Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents de soumettre une demande financière au montant de 1 500 \$ à la MRC des Appalaches dans le cadre du *Fonds de développement des territoires-volet aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie*;

Et autoriser Mme Claudette Perreault, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer les documents relatifs à ce projet.

2019-220 FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES-VOLET SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LES MILIEUX DE VIE « LOCAL DES LOISIRS »

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Kinnear's Mills désire aménager un local des loisirs;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise à créer un sentiment d'appartenance pour les citoyens envers les édifices de la municipalité et qu'il nous apparaît comme étant un projet à caractère structurant tel que défini dans le *Fonds de développement des territoires-volet projets structurants pour améliorer les milieux de vie*;

Il est proposé par Mme Michelle Pageau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de soumettre une demande financière au montant de 10 000 \$ à la MRC des Appalaches dans le cadre du *Fonds de développement des territoires-volet aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie* ;

Et autoriser Mme Claudette Perreault, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer les documents relatifs à ce projet.

2019-221 PERMIS DE VENTE D'ALCOOL POUR LE COMITÉ DES LOISIRS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le Comité des Loisirs à vendre des boissons alcoolisées à consommer uniquement dans la salle municipale lors de la fête d'hiver, soit le 8 février 2020.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite les citoyens à la période de questions.

DIVERS

Aucun sujet traité au point divers.

2019-222 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 21 h 20.

Signé : Paul Vachon
Paul Vachon, maire

Signé : Claudette Perreault
Claudette Perreault, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Paul Vachon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé : Paul Vachon
Paul Vachon
Maire

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que la Municipalité de Kinnear's Mills dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Signé : Claudette Perreault
Claudette Perreault
Directrice générale / secrétaire-trésorière